

Airbnb Payments zieht nach Luxemburg

Luxemburg. Wegen des Austritts Großbritanniens aus der EU wickelt die US-Vermietungsplattform Airbnb künftig europaweite Zahlungen in Luxemburg ab. Das Unternehmen eröffnete hier Ende letzten Jahres eine Tochtergesellschaft und hat nun eine Lizenz für Zahlungsinstitute erhalten, teilt die Agentur „Luxembourg for Finance“ mit. „Wir haben Luxemburg im Post-Brexit-Kontext wegen seiner zentralen Lage gewählt, weil es ein wichtiger Finanzplatz ist und weil dort viele Zahlungsdienste etabliert sind. Jeder in Luxemburg ist mit der Komplexität der Zahlungen im E-Commerce-Bereich vertraut“, erklärte Airbnb. Mittlerweile haben 58 Finanzdienstleister die Verlagerung ihres Geschäfts von London in das Großherzogtum öffentlich angekündigt. *MeM*

Gedankenspiele zur eigenen Digitalwährung

Frankfurt. Die Europäische Zentralbank ist bereit, eine eigene digitale Währung zu entwickeln, wenn der Privatsektor grenzüberschreitende Zahlungen nicht schneller und billiger durchführen kann. In einem internen Dokument argumentiert die EZB, dass technologische Innovationen die Art und Weise, wie Massenzahlungen getätigt werden, rasch verändern. Dazu gehöre auch der Rückgang der Barzahlungen. Die Zentralbank analysiere die Situation und sei bereit, bei Bedarf zu handeln. „Eine digitale Zentralbankwährung mit dem Status eines gesetzlichen Zahlungsmittels könnte garantieren, dass alle Nutzer im Prinzip Zugang zu einem billigen und einfachen Zahlungsmittel haben, heißt es von Seiten der EZB. *Bloomberg*

Von Marco Meng

Luxemburg. Das schwache Wirtschaftswachstum in Ländern wie Großbritannien, Frankreich, Deutschland und Italien sowie die schwache Nachfrage in Schlüsselbranchen wie Telekommunikation, Stahl und Automobilzulieferer trüben den Ausblick für die Unternehmen im Wirtschaftsraum Europa-Arabien-Afrika (EMEA).

Für kommendes Jahr hat darum die US-Ratingagentur Moody's gestern den Ausblick sowohl für Unternehmen in der EMEA-Region auf „negativ“ gesenkt wie auch für das globale Bankwesen. „Obwohl die Unternehmensliquidität im Allgemeinen solide bleibt und die Zinsen niedrig sind, erwarten wir, dass die Ausfälle steigen werden, wenn auch von einer sehr niedrigen Basis“, teilt Richard Morawetz, Senior Credit Officer von Moody's mit. In den kommenden zwölf bis 18 Monaten überwiegen demnach die negativen Aussichten.

Auch Banken droht weltweit ein schweres Jahr

Der Ausblick für globale Banken hat sich ebenfalls von stabil zu negativ geändert, da ein langsames Wirtschaftswachstum, niedrige Zinsen und volatilere Betriebsbedingungen ihre Kreditrisiken erhöhen werden, sagte Moody's Investors Service.

Als Haupttreiber des negativen Ausblicks sieht Moody's „eine Kombination aus anhaltend schwachem Wirtschaftswachstum für größere europäische Volkswirtschaften – wie Großbritannien, Deutschland, Frankreich und Italien – und einer schwächeren

Ausblick negativ

Ratingagentur Moody's sieht schwieriges Jahr auf europäische Unternehmen zukommen



In der EU bleibt die Situation auf dem Stahlmarkt auch 2020 angespannt.

Foto: AFP

Nachfrage in einigen Schlüsselmärkten, die die Performance der Unternehmen belasten wird.“

Belastete die Brexit-Unsicherheit bislang Investitionsentscheidungen werden sich die negativen Konsequenzen ohnehin erst 2020 und danach entfalten.

Für die Eurozone prognostiziert Moody's ein weiterhin schwaches Wachstum von 1,2 Prozent im kommenden Jahr (1,8 Prozent waren es 2018). Nachdem sich

die Profite der Autozulieferer seit März zurückgingen, sollen sie nach den Analysten der Ratingagentur aber 2020 wieder leicht steigen. Telekommunikationsbetreiber wie SES zeichnet sich hingegen kein Gewinnwachstum ab. Auch im Einzelhandel blieben die Aussichten trübe.

Für den Stahlsektor zeichnet Moody's für kommendes Jahr ebenfalls kein besseres Bild, da in der EU der Stahlkonsum in den

nächsten zwölf bis 18 Monaten um rund zwei Prozent zurückgehen werde.

Das steigende Rezessionsrisiko in den USA und Europa zusammen mit einem verlangsamten Wachstum in Asien und Schwellenländern wird Analysten zufolge zu einer Verschlechterung der Kreditqualität und höheren Risikovorsorgekosten führen. Gleichzeitig erhöhten der Niedrigzins den Rentabilitätsdruck.

Le Roquefort français, otage de Donald Trump

Le président américain menace de taxer les produits hexagonaux, en représaille de la taxe digitale française

Luxembourg. Après de nouveaux records absolus sur les marchés boursiers la semaine dernière, rien ne prédisait une correction violente comme celle constatée en ce début de semaine. Si les marchés boursiers se sont déconnectés des réalités économiques – espérant là une signature d'un accord partiel entre la Chine et les Etats-Unis – Donald Trump en a décidé autrement, en changeant à nouveau brutalement les règles du jeu.

En ce début de semaine, tous les signaux étaient encore au vert. Lors de sa deuxième intervention publique, Christine Lagarde, la nouvelle présidente de la Banque centrale européenne estimait que la croissance économique de la zone euro était toujours faible mais que la consommation faisait le contrepoids. Ainsi, cette dernière assurait le soutien permanent de la politique accommodante de son institution, et encourageait les consommateurs à rester confiants et à continuer à dépenser.

Au niveau des données macroéconomiques, les indicateurs des directeurs d'achats (PMI) pour le secteur manufacturier chinois, pour le mois de novembre, sont

sortis à 51,8 contre 51,7 en octobre. Côté zone euro, la nouvelle estimation du PMI est ressortie à 46,9 en novembre par rapport à 45,9 en octobre, un plus haut depuis trois mois.

Mais c'est une fois de plus un tweet de Donald Trump, qui a fait basculer les marchés ce lundi dans la zone négative. En effet, le président américain a annoncé, via son canal de communication préféré, qu'il songeait à rétablir des droits de douane sur l'acier et l'aluminium en provenance du Brésil et de l'Argentine. Il accuse ces deux pays de pratiquer une dévaluation massive de leur devise.

Crainte des marchés

Suite à cette attaque inattendue, les acteurs financiers à travers le monde craignent des nouvelles velléités dans le conflit commercial, qui oppose les Etats-Unis et ses principaux partenaires.

Quelques heures plus tard, les Etats-Unis ont menacé de taxer des produits français dont notamment le Roquefort, le champagne et des produits de luxe pour un montant global de 2,4 milliards dollars. Ceci en représailles à la taxe digitale

prévue par le gouvernement français pour les grandes entreprises technologiques opérant dans l'hexagone. Le bureau de représentation du commerce américain estime que cette taxation représente une discrimination envers les sociétés américaines.

La taxe française

Il faut noter que cette taxe française, qui sera rétroactive à partir de janvier 2019, affecte toutes les sociétés ayant un revenu en France d'au moins 750 millions d'euros et des ventes digitales d'au moins 25 millions d'euros. Sont donc con-



Le Roquefort menacé de taxe par les Etats-Unis. Photo: Shutterstock

cernées plus ou moins 30 sociétés américaines, mais également des sociétés chinoises, allemandes, anglaises et même françaises. Pour le gouvernement français, il est important de revoir les règles fiscales européennes, pour ces sociétés qui subissent en moyenne une taxation de 9,5 % contre une imposition de 23,2 % pour des sociétés plus traditionnelles. Le compte à rebours tourne également, en ce qui concerne la menace de Trump de taxer des importations chinoises de 15 % sur un montant total de 160 milliards d'euros, à partir du 15 décembre prochain.

«Tariff man» (le surnom préféré de Donald Trump) remet, par ses menaces, une couche de pression sur ses interlocuteurs chinois, afin d'obtenir un accord favorable. Avec une telle politique toutefois, le risque s'accroît, que le rebond de l'économie mondiale ne se matérialise pas, ou ne soit qu'un feu de paille, même si un armistice est signé avec Pékin pour le moment. La guerre commerciale est donc revenue sur le devant de la scène des marchés financiers. Les opérateurs de bourse

avaient espéré l'imminence de la signature d'un accord partiel entre la Chine et les Etats-Unis, mais les tweets de Donald Trump les font déchanter.

Purges plus fréquentes

La dernière phase de hausse des marchés des actions ayant été particulièrement rapide, les investisseurs devront s'attendre à des mouvements de purge journaliers plus fréquents, de 2 % à 3 % dans les prochaines semaines. En attendant, le marché a de nouveau repris des progressions positives, suite à l'annonce de Washington informant que les négociations avec ses homologues chinois avancent bien.

N'oublions pas que Donald Trump est sous pression, lui aussi. En novembre 2020, se tiendront les prochaines élections, qu'il veut gagner à tout prix. Avec une économie en position délicate, la Maison Blanche ne devrait pas se permettre de faire perdurer trop longtemps une guerre commerciale telle que celle lancée par le Président.

Mike Felten

Directeur Fortuna Banque s.c.